

**Fuite de compétences, désorganisation,
démantèlement des services,
sanctions abusives, ...**

STOP !

Respect pour les personnels et défense du SERVICE PUBLIC !

Depuis 5 mois, nous observons des mouvements de personnel qui inquiètent le devenir du service public lié aux missions de la commune de Hayange.

Après un changement de municipalité dans la Fonction Publique Territoriale, il est ordinaire de voir des cadres recrutés sur des emplois fonctionnels, changer de collectivité. Mais lorsque plusieurs agents, souvent de la catégorie C cherchent, à travers des mutations externes et des mises en disponibilités, à quitter la mairie de Hayange cela démontre un profond malaise dans les services. Ce n'est pas le départ précipité de la nouvelle DGS qui atteste du contraire.

Les raisons de ces départs

- Au cours de ces derniers mois des agents n'ont-ils pas subi des intimidations directes ou indirectes ?
- Les choix « radicaux » du Maire ne relèvent-ils pas d'une méthode répréhensible ?
- N'y-a-t-il pas un abus d'autorité pour la procédure disciplinaire engagée en direction d'un délégué CGT parce qu'il exerçait son mandat ?
- En prenant des décisions de cette nature, sans information du CTP, alors qu'il est constitué pour la concertation, n'est-ce pas les droits syndicaux qui sont mis en cause ?
- La recherche systématique et obsessionnelle pour réduire « la moindre dépense » ne laisse-t-elle pas entrevoir une casse de nos services ainsi que la dégradation de nos conditions de travail ?

Cette situation ne doit pas durer !

La suspicion permanente à l'encontre de certains agents doit cesser ! Si l'autorité évoque à maintes reprises l'obligation de réserve, elle bafoue la liberté d'opinion politique, syndicale, philosophique ou religieuse. Cette liberté est un droit fondamental des Fonctionnaires !

La gestion de la ville ne se fera pas en fouillant dans la vie privée des agents à travers les réseaux sociaux. (Nous invitons l'ensemble du personnel à la plus grande vigilance !)

Face à des procédés sournois, nous appelons le personnel titulaire, non-titulaire, les contrats aidés, les apprentis, à ne pas céder à la polémique pouvant être interprétée comme « une offense » à l'encontre de l'employeur.

M. le Maire objecte à ses détracteurs qu'il a été élu démocratiquement ; de la même manière les droits démocratiques et syndicaux des personnels existent aussi ! Ils doivent être respectés ! Notre garantie : l'union des salariés, l'unité des travailleurs et de leurs organisations syndicales.

**La CGT appelle le personnel à faire bloc, à se serrer les coudes,
à se rassembler pour ses revendications.**

Dans l'immédiat nous revendiquons(*)

- **Le respect des personnels (dans le cadre humain et démocratique).**
- **La sérénité dans les services est une condition pour une bonne qualité du service public.**
- **L'application et le respect des droits syndicaux pour l'intérêt des agents.**

(*) D'autres revendications sont à l'ordre du jour.

NOTA : nous n'excluons ni grève, ni démarches auprès du sous-préfet, du préfet et une information plus générale auprès de la population.

Par presse interposée (RL 28/08/14), le maire précise qu'il respecte la liberté de parole de chacun. Alors qu'il respecte celle des personnels et des organisations syndicales !

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél. : E-mail :



Syndicat CGT
Territoriaux
de Hayange

A renvoyer à :

Syndicat Cgt des Territoriaux de Hayange

25, rue des Moulins

57700 HAYANGE

Tél. : 06.49.54.93.42